



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars à 18h30, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Monsieur le conseiller Michael Simard a motivé son absence.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la deuxième séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Annulation de l'appel d'offres 2025-001 Achat d'une rétrocaveuse neuve
- 4- Lancement d'un nouveau processus d'appel d'offres
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

**2025-03-062
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la séance extraordinaire du Conseil de ce 25 mars 2025 soit ouverte à 18h32 en présence d'une contribuable.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2025-03-063

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 25 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Annulation de l'appel d'offres 2025-01 achat d'une rétrocaveuse neuve
- 4- Lancement d'un nouveau processus d'appel d'offres public – Achat d'une rétrocaveuse neuve
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-03-064

ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES – 2025-01 ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE

Considérant que le devis publié pour l'appel d'offres 2025-01 pour une rétrocaveuse neuve ne reflète pas les besoins de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

D'annuler l'appel d'offres 2025-001 Achat d'une rétrocaveuse neuve.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-03-065

LANCEMENT D'UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE

Considérant l'annulation de l'appel d'offres 2025-01 pour l'achat d'une rétrocaveuse neuve;

Considérant que le devis sera modifié selon les besoins de la Municipalité de Blue Sea;

Considérant la nécessité de procéder à l'achat d'une rétrocaveuse pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

D'autoriser madame la directrice générale Julie Thérien, à relancer un nouveau processus d'appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucune question pour la séance extraordinaire.

2025-03-066

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu que la séance soit levée à 18h35.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Laurent Fortin

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Laurent Fortin
Maire